

E 6909

ASSEMBLÉE NATIONALE

TREIZIÈME LÉGISLATURE

SÉNAT

SESSION ORDINAIRE DE 2011-2012

Reçu à la Présidence de l'Assemblée nationale
Le 9 décembre 2011

Enregistré à la Présidence du Sénat
Le 9 décembre 2011

TEXTE SOUMIS EN APPLICATION DE L'ARTICLE 88-4 DE LA CONSTITUTION

PAR LE GOUVERNEMENT,

À L'ASSEMBLÉE NATIONALE ET AU SÉNAT

Virement de crédits n° DEC53/2011 – Section III - Commission - du budget général 2011.

17947/11



**CONSEIL DE
L'UNION EUROPÉENNE**

**Bruxelles, le 6 décembre 2011 (07.12)
(OR. en)**

17947/11

FIN 1002

NOTE DE TRANSMISSION

Origine:	Monsieur Janusz LEWANDOWSKI, Membre de la Commission européenne
Date de réception:	5 décembre 2011
Destinataire:	Monsieur Jacek DOMINIK, Président du Conseil de l'Union européenne
Objet:	Virement de crédits n°DEC53/2011 - Section III - Commission - du budget général 2011

Les délégations trouveront ci-joint le document de la Commission DEC53/2011.

p.j.: DEC53/2011



COMMISSION EUROPÉENNE

BRUXELLES, LE 30/11/2011

BUDGET GÉNÉRAL - EXERCICE 2011 SECTION III - COMMISSION TITRE 05

VIREMENT DE CRÉDITS N° DEC 53/2011

EN EUROS

ORIGINE DES CRÉDITS

DU CHAPITRE - 0502 Interventions sur les marchés agricoles

POSTE - 05 02 01 02 Interventions sous forme de stockage de céréales CND - 166 000 000

ARTICLE - 05 02 03 Restitutions pour les produits hors annexe 1 CND - 17 400 000

POSTE - 05 02 11 04 POSEI (à l'exclusion des aides directes et de MARE 11 02 03) CND - 4 100 000

POSTE - 05 02 12 02 Interventions sous forme de stockage de lait écrémé en poudre CND - 60 000 000

DU CHAPITRE - 0503 Aides directes

POSTE - 05 03 02 01 Paiements à la surface pour les cultures CND - 6 200 000

POSTE - 05 03 02 06 Primes à la vache allaitante CND - 10 700 000

POSTE - 05 03 02 18 Paiements aux producteurs de pommes de terre féculières CND - 20 700 000

POSTE - 05 03 02 19 Aide à la surface pour le riz CND - 3 600 000

POSTE - 05 03 02 39 Montant supplémentaire pour les producteurs de betteraves et de canne à sucre CND - 4 700 000

POSTE - 05 03 02 40 Aide à la surface pour le coton CND - 8 500 000

POSTE - 05 03 02 41 Paiement transitoire pour les fruits et légumes - Tomates CND - 6 600 000

POSTE - 05 03 02 44 Soutien spécifique (article 68) - Aides directes couplées CND - 24 700 000

DU CHAPITRE - 0504 Développement rural

POSTE - 05 04 01 14 Développement rural financé par le FEOGA, section «Garantie» - Période de programmation 2000 à 2006 CND - 6 000 000

DESTINATION DES CRÉDITS

AU CHAPITRE - 0507 Audit des dépenses agricoles

POSTE - 05 07 01 06 Apurement comptable pour les exercices antérieurs en ce qui concerne les dépenses en gestion partagée dans le cadre du FEOGA, section «Garantie» (mesures antérieures), et dans le cadre du FEAGA CND 335 600 000

POSTE - 05 07 01 07 Apurement de conformité pour les exercices antérieurs en ce qui concerne les dépenses en gestion partagée dans le cadre de la section «Garantie» du FEOGA (actions antérieures) et dans le cadre du FEAGA CND 3 600 000

RENFORCEMENT**05 07 01 06 - Apurement comptable pour les exercices antérieurs en ce qui concerne les dépenses en gestion partagée dans le cadre du FEOGA, section «Garantie» (mesures antérieures), et dans le cadre du FEAGA**

Dans sa lettre rectificative pour 2011, la Commission avait proposé des corrections d'un montant de - 72 000 000 EUR dans le cadre de l'apurement comptable. Le montant final sur cette ligne budgétaire, arrêté au cours des négociations relatives au budget 2011, est de - 272 000 000 EUR.

De plus, sur la base des décisions d'apurement comptable qui ont été prises au cours de 2011, la Commission doit rembourser, en procédant à des corrections positives en faveur des États membres, un montant net de 66 430 000 EUR. Après avoir additionné les montants précités, la Commission doit trouver des crédits budgétaires positifs correspondant à 338 430 000 EUR afin de clôturer ce poste budgétaire en 2011.

Il est donc proposé de virer un montant de 335 600 000 EUR de crédits disponibles en provenance d'autres postes du budget 2011, afin de clôturer partiellement cette ligne budgétaire. Le solde des crédits nécessaires sera couvert par un virement interne à partir de l'article 05 07 02.

05 07 01 07 - Apurement de conformité pour les exercices antérieurs en ce qui concerne les dépenses en gestion partagée dans le cadre de la section «Garantie» du FEOGA (actions antérieures) et dans le cadre du FEAGA

Aucun crédit n'a été prévu en ce qui concerne les corrections de conformité des exercices précédents dans le cadre de ce poste budgétaire. Toutefois, des décisions ont été prises par la Commission en 2011, qui prévoient des corrections positives de 3 520 000 EUR. Il est donc proposé de virer un montant de 3 600 000 EUR de crédits disponibles à partir d'autres postes budgétaires afin de clôturer ce compte.

PRÉLÈVEMENT**05 02 01 02 - Interventions sous forme de stockage de céréales****05 02 12 02 - Interventions sous forme de stockage de lait écrémé en poudre**

Au cours de l'exercice 2011, des céréales et du lait écrémé en poudre provenant des stocks d'intervention ont été vendus à des prix supérieurs à ce qui était initialement prévu dans le budget.

Ces ventes ont occasionné des bénéfices pour le budget 2011. Par conséquent, il est proposé de virer une partie des crédits disponibles afin de couvrir les besoins de financement des postes 05 07 01 06 et 05 07 01 07.

05 02 03 - Restitutions pour les produits hors annexe 1

Pour des certificats d'exportation concernant des produits du secteur du sucre et des produits apparentés aux produits laitiers, les États membres ont effectué des paiements inférieurs à ceux qui étaient prévus au départ dans le budget 2011.

Cette situation a induit des dépenses inférieures au niveau de crédits inscrits au budget. Par conséquent, il est proposé de virer une partie des crédits disponibles afin de couvrir les besoins de financement des postes 05 07 01 06 et 05 07 01 07.

05 02 11 04 - POSEI (à l'exclusion des aides directes et de MARE 11 02 03)

Les États membres ont effectué pour les programmes POSEI des paiements d'un montant inférieur aux crédits prévus à cette fin dans le budget 2011.

Par conséquent, il est proposé de virer une partie des crédits disponibles afin de couvrir les besoins de financement des postes 05 07 01 06 et 05 07 01 07.

05 03 02 01 - Paiements à la surface pour les cultures

05 03 02 06 - Primes à la vache allaitante

05 03 02 18 - Paiements aux producteurs de pommes de terre féculières

05 03 02 19 - Aide à la surface pour le riz

05 03 02 39 - Montant supplémentaire pour les producteurs de betteraves et de canne à sucre

05 03 02 40 - Aide à la surface pour le coton

05 03 02 41 - Paiement transitoire pour les fruits et légumes - Tomates

05 03 02 44 - Soutien spécifique (article 68) - Aides directes couplées

Certains États membres ont effectué pour ces aides des paiements inférieurs aux crédits prévus dans le budget 2011. Par conséquent, il est proposé de virer une partie des crédits disponibles afin de couvrir les besoins de financement des postes 05 07 01 06 et 05 07 01 07.

05 04 01 14 - Développement rural financé par le FEOGA, section «Garantie» - Période de programmation 2000-2006

Il n'est plus possible de prévoir des crédits d'engagement pour ces programmes de développement rural pour la période 2000-2006. Les États membres sont cependant en train de clôturer ces programmes et de déclarer la récupération d'avances déjà payées. Ce recouvrement correspondait à - 6 600 000 EUR en 2011. Il est proposé de virer une partie des sommes ainsi récupérées afin de couvrir les besoins de financement des postes 05 07 01 06 et 05 07 01 07.

I. RENFORCEMENT

I.A

a) Intitulé de la ligne

05 07 01 06 - Apurement comptable pour les exercices antérieurs en ce qui concerne les dépenses en gestion partagée dans le cadre du FEOGA, section «Garantie» (mesures antérieures), et dans le cadre du FEAGA

b) Données chiffrées à la date du 24/11/2011

	CND
1A. Crédits de l'exercice (budget initial + BR)	-272 000 000
1B. Crédits de l'exercice (AELE)	0
2. Virements	0
<hr/>	
3. Crédits définitifs de l'exercice (1A+1B+2)	-272 000 000
4. Exécution des crédits définitifs de l'exercice	0
<hr/>	
5. Crédits inutilisés/disponibles (3-4)	-272 000 000
6. Besoins jusqu'à la fin de l'exercice	63 600 000
7. Renforcement proposé	335 600 000
8. Pourcentage du renforcement par rapport aux crédits de l'exercice (7/1A)	0,00%
9. Pourcentage des renforcements cumulés en application de l'article 23 §1 b et c du RF, calculé selon l'article 17bis des modalités d'exécution par rapport aux crédits définitifs de l'exercice	n/a

c) Recettes provenant de recouvrement reportées (C5)

	CND
1. Crédits disponibles en début d'année	0
2. Crédits disponibles à la date du 24/11/2011	0
3. Taux d'exécution [(1-2)/1]	n/a

d) Justification détaillée du renforcement

Voir les justifications globales.

I.Ba) Intitulé de la ligne

05 07 01 07 - Apurement de conformité pour les exercices antérieurs en ce qui concerne les dépenses en gestion partagée dans le cadre de la section «Garantie» du FEOGA (actions antérieures) et dans le cadre du FEAGA

b) Données chiffrées à la date du 24/11/2011

	CND
1A. Crédits de l'exercice (budget initial + BR)	p.m.
1B. Crédits de l'exercice (AELE)	0
2. Virements	0
<hr/>	
3. Crédits définitifs de l'exercice (1A+1B+2)	0
4. Exécution des crédits définitifs de l'exercice	0
<hr/>	
5. Crédits inutilisés/disponibles (3-4)	0
6. Besoins jusqu'à la fin de l'exercice	3 600 000
7. Renforcement proposé	3 600 000
8. Pourcentage du renforcement par rapport aux crédits de l'exercice (7/1A)	N/A
9. Pourcentage des renforcements cumulés en application de l'article 23 §1 b et c du RF, calculé selon l'article 17bis des modalités d'exécution par rapport aux crédits définitifs de l'exercice	n/a

c) Recettes provenant de recouvrement reportées (C5)

	CND
1. Crédits disponibles en début d'année	0
2. Crédits disponibles à la date du 24/11/2011	0
3. Taux d'exécution [(1-2)/1]	n/a

d) Justification détaillée du renforcement

Voir les justifications globales.

II. PRÉLÈVEMENT

II.A

a) Intitulé de la ligne

05 02 01 02 - Interventions sous forme de stockage de céréales

b) Données chiffrées à la date du 24/11/2011

	CND
1A. Crédits de l'exercice (budget initial + BR)	-23 000 000
1B. Crédits de l'exercice (AELE)	0
2. Virements	0
<hr/>	
3. Crédits définitifs de l'exercice (1A+1B+2)	-23 000 000
4. Exécution des crédits définitifs de l'exercice	-189 471 647
<hr/>	
5. Crédits inutilisés/disponibles (3-4)	166 471 647
6. Besoins jusqu'à la fin de l'exercice	471 647
7. Prélèvement proposé	166 000 000
8. Pourcentage du prélèvement par rapport aux crédits de l'exercice (7/1A)	0,00%
9. Pourcentage des prélèvements cumulés en application de l'article 23 § 1 b et c du RF, calculé selon l'article 17 bis des modalités d'exécution par rapport aux crédits définitifs de l'exercice	n/a

c) Recettes provenant de recouvrement reportées (C5)

	CND
1. Crédits disponibles en début d'année	0
2. Crédits disponibles à la date du 24/11/2011	0
3. Taux d'exécution [(1-2)/1]	n/a

d) Justification détaillée du prélèvement

Voir les justifications globales.

II.B

a) Intitulé de la ligne

05 02 03 - Restitutions pour les produits hors annexe 1

b) Données chiffrées à la date du 24/11/2011

	CND
1A. Crédits de l'exercice (budget initial + BR)	31 000 000
1B. Crédits de l'exercice (AELE)	0
2. Virements	-800 000
<hr/>	
3. Crédits définitifs de l'exercice (1A+1B+2)	30 200 000
4. Exécution des crédits définitifs de l'exercice	12 022 765
<hr/>	
5. Crédits inutilisés/disponibles (3-4)	18 177 235
6. Besoins jusqu'à la fin de l'exercice	777 235
7. Prélèvement proposé	17 400 000
8. Pourcentage du prélèvement par rapport aux crédits de l'exercice (7/1A)	56,13%
9. Pourcentage des prélèvements cumulés en application de l'article 23 § 1 b et c du RF, calculé selon l'article 17 bis des modalités d'exécution par rapport aux crédits définitifs de l'exercice	n/a

c) Recettes provenant de recouvrement reportées (C5)

	CND
1. Crédits disponibles en début d'année	0
2. Crédits disponibles à la date du 24/11/2011	0
3. Taux d'exécution [(1-2)/1]	n/a

d) Justification détaillée du prélèvement

Voir les justifications globales.

II.C

a) Intitulé de la ligne

05 02 11 04 - POSEI (à l'exclusion des aides directes et de MARE 11 02 03)

b) Données chiffrées à la date du 24/11/2011

	CND
1A. Crédits de l'exercice (budget initial + BR)	257 000 000
1B. Crédits de l'exercice (AELE)	0
2. Virements	-400 000
<hr/>	
3. Crédits définitifs de l'exercice (1A+1B+2)	256 600 000
4. Exécution des crédits définitifs de l'exercice	218 177 010
<hr/>	
5. Crédits inutilisés/disponibles (3-4)	38 422 990
6. Besoins jusqu'à la fin de l'exercice	34 322 990
7. Prélèvement proposé	4 100 000
8. Pourcentage du prélèvement par rapport aux crédits de l'exercice (7/1A)	1,60%
9. Pourcentage des prélèvements cumulés en application de l'article 23 § 1 b et c du RF, calculé selon l'article 17 bis des modalités d'exécution par rapport aux crédits définitifs de l'exercice	n/a

c) Recettes provenant de recouvrement reportées (C5)

	CND
1. Crédits disponibles en début d'année	0
2. Crédits disponibles à la date du 24/11/2011	0
3. Taux d'exécution [(1-2)/1]	n/a

d) Justification détaillée du prélèvement

Voir les justifications globales.

II.D

a) Intitulé de la ligne

05 02 12 02 - Interventions sous forme de stockage de lait écrémé en poudre

b) Données chiffrées à la date du 24/11/2011

	CND
1A. Crédits de l'exercice (budget initial + BR)	-12 000 000
1B. Crédits de l'exercice (AELE)	0
2. Virements	0
<hr/>	
3. Crédits définitifs de l'exercice (1A+1B+2)	-12 000 000
4. Exécution des crédits définitifs de l'exercice	-73 001 225
<hr/>	
5. Crédits inutilisés/disponibles (3-4)	61 001 225
6. Besoins jusqu'à la fin de l'exercice	1 001 225
7. Prélèvement proposé	60 000 000
8. Pourcentage du prélèvement par rapport aux crédits de l'exercice (7/1A)	0,00%
9. Pourcentage des prélèvements cumulés en application de l'article 23 § 1 b et c du RF, calculé selon l'article 17 bis des modalités d'exécution par rapport aux crédits définitifs de l'exercice	n/a

c) Recettes provenant de recouvrement reportées (C5)

	CND
1. Crédits disponibles en début d'année	0
2. Crédits disponibles à la date du 24/11/2011	0
3. Taux d'exécution [(1-2)/1]	n/a

d) Justification détaillée du prélèvement

Voir les justifications globales.

II.E

a) Intitulé de la ligne

05 03 02 01 - Paiements à la surface pour les cultures

b) Données chiffrées à la date du 24/11/2011

	CND
1A. Crédits de l'exercice (budget initial + BR)	10 000 000
1B. Crédits de l'exercice (AELE)	0
2. Virements	0
<hr/>	
3. Crédits définitifs de l'exercice (1A+1B+2)	10 000 000
4. Exécution des crédits définitifs de l'exercice	2 843 428
<hr/>	
5. Crédits inutilisés/disponibles (3-4)	7 156 572
6. Besoins jusqu'à la fin de l'exercice	956 572
7. Prélèvement proposé	6 200 000
8. Pourcentage du prélèvement par rapport aux crédits de l'exercice (7/1A)	62,00%
9. Pourcentage des prélèvements cumulés en application de l'article 23 § 1 b et c du RF, calculé selon l'article 17 bis des modalités d'exécution par rapport aux crédits définitifs de l'exercice	n/a

c) Recettes provenant de recouvrement reportées (C5)

	CND
1. Crédits disponibles en début d'année	0
2. Crédits disponibles à la date du 24/11/2011	0
3. Taux d'exécution [(1-2)/1]	n/a

d) Justification détaillée du prélèvement

Voir les justifications globales.

II.F

a) Intitulé de la ligne

05 03 02 06 - Primes à la vache allaitante

b) Données chiffrées à la date du 24/11/2011

	CND
1A. Crédits de l'exercice (budget initial + BR)	952 000 000
1B. Crédits de l'exercice (AELE)	0
2. Virements	-9 500 000
<hr/>	
3. Crédits définitifs de l'exercice (1A+1B+2)	942 500 000
4. Exécution des crédits définitifs de l'exercice	931 501 111
<hr/>	
5. Crédits inutilisés/disponibles (3-4)	10 998 889
6. Besoins jusqu'à la fin de l'exercice	298 889
7. Prélèvement proposé	10 700 000
8. Pourcentage du prélèvement par rapport aux crédits de l'exercice (7/1A)	1,12%
9. Pourcentage des prélèvements cumulés en application de l'article 23 § 1 b et c du RF, calculé selon l'article 17 bis des modalités d'exécution par rapport aux crédits définitifs de l'exercice	n/a

c) Recettes provenant de recouvrement reportées (C5)

	CND
1. Crédits disponibles en début d'année	0
2. Crédits disponibles à la date du 24/11/2011	0
3. Taux d'exécution [(1-2)/1]	n/a

d) Justification détaillée du prélèvement

Voir les justifications globales.

II.G

a) Intitulé de la ligne

05 03 02 18 - Paiements aux producteurs de pommes de terre féculières

b) Données chiffrées à la date du 24/11/2011

	CND
1A. Crédits de l'exercice (budget initial + BR)	102 000 000
1B. Crédits de l'exercice (AELE)	0
2. Virements	0
<hr/>	
3. Crédits définitifs de l'exercice (1A+1B+2)	102 000 000
4. Exécution des crédits définitifs de l'exercice	81 222 491
<hr/>	
5. Crédits inutilisés/disponibles (3-4)	20 777 509
6. Besoins jusqu'à la fin de l'exercice	77 509
7. Prélèvement proposé	20 700 000
8. Pourcentage du prélèvement par rapport aux crédits de l'exercice (7/1A)	20,29%
9. Pourcentage des prélèvements cumulés en application de l'article 23 § 1 b et c du RF, calculé selon l'article 17 bis des modalités d'exécution par rapport aux crédits définitifs de l'exercice	n/a

c) Recettes provenant de recouvrement reportées (C5)

	CND
1. Crédits disponibles en début d'année	0
2. Crédits disponibles à la date du 24/11/2011	0
3. Taux d'exécution [(1-2)/1]	n/a

d) Justification détaillée du prélèvement

Voir les justifications globales.

II.H

a) Intitulé de la ligne

05 03 02 19 - Aide à la surface pour le riz

b) Données chiffrées à la date du 24/11/2011

	CND
1A. Crédits de l'exercice (budget initial + BR)	158 000 000
1B. Crédits de l'exercice (AELE)	0
2. Virements	0
<hr/>	
3. Crédits définitifs de l'exercice (1A+1B+2)	158 000 000
4. Exécution des crédits définitifs de l'exercice	154 224 923
<hr/>	
5. Crédits inutilisés/disponibles (3-4)	3 775 077
6. Besoins jusqu'à la fin de l'exercice	175 077
7. Prélèvement proposé	3 600 000
8. Pourcentage du prélèvement par rapport aux crédits de l'exercice (7/1A)	2,28%
9. Pourcentage des prélèvements cumulés en application de l'article 23 § 1 b et c du RF, calculé selon l'article 17 bis des modalités d'exécution par rapport aux crédits définitifs de l'exercice	n/a

c) Recettes provenant de recouvrement reportées (C5)

	CND
1. Crédits disponibles en début d'année	0
2. Crédits disponibles à la date du 24/11/2011	0
3. Taux d'exécution [(1-2)/1]	n/a

d) Justification détaillée du prélèvement

Voir les justifications globales.

II.I

a) Intitulé de la ligne

05 03 02 39 - Montant supplémentaire pour les producteurs de betteraves et de canne à sucre

b) Données chiffrées à la date du 24/11/2011

	CND
1A. Crédits de l'exercice (budget initial + BR)	50 000 000
1B. Crédits de l'exercice (AELE)	0
2. Virements	0
<hr/>	
3. Crédits définitifs de l'exercice (1A+1B+2)	50 000 000
4. Exécution des crédits définitifs de l'exercice	24 053 574
<hr/>	
5. Crédits inutilisés/disponibles (3-4)	25 946 426
6. Besoins jusqu'à la fin de l'exercice	21 246 426
7. Prélèvement proposé	4 700 000
8. Pourcentage du prélèvement par rapport aux crédits de l'exercice (7/1A)	9,40%
9. Pourcentage des prélèvements cumulés en application de l'article 23 § 1 b et c du RF, calculé selon l'article 17 bis des modalités d'exécution par rapport aux crédits définitifs de l'exercice	n/a

c) Recettes provenant de recouvrement reportées (C5)

	CND
1. Crédits disponibles en début d'année	0
2. Crédits disponibles à la date du 24/11/2011	0
3. Taux d'exécution [(1-2)/1]	n/a

d) Justification détaillée du prélèvement

Voir les justifications globales.

II.J

a) Intitulé de la ligne

05 03 02 40 - Aide à la surface pour le coton

b) Données chiffrées à la date du 24/11/2011

	CND
1A. Crédits de l'exercice (budget initial + BR)	256 000 000
1B. Crédits de l'exercice (AELE)	0
2. Virements	0
<hr/>	
3. Crédits définitifs de l'exercice (1A+1B+2)	256 000 000
4. Exécution des crédits définitifs de l'exercice	246 630 901
<hr/>	
5. Crédits inutilisés/disponibles (3-4)	9 369 099
6. Besoins jusqu'à la fin de l'exercice	869 099
7. Prélèvement proposé	8 500 000
8. Pourcentage du prélèvement par rapport aux crédits de l'exercice (7/1A)	3,32%
9. Pourcentage des prélèvements cumulés en application de l'article 23 § 1 b et c du RF, calculé selon l'article 17 bis des modalités d'exécution par rapport aux crédits définitifs de l'exercice	n/a

c) Recettes provenant de recouvrement reportées (C5)

	CND
1. Crédits disponibles en début d'année	0
2. Crédits disponibles à la date du 24/11/2011	0
3. Taux d'exécution [(1-2)/1]	n/a

d) Justification détaillée du prélèvement

Voir les justifications globales.

II.K

a) Intitulé de la ligne

05 03 02 41 - Paiement transitoire pour les fruits et légumes - Tomates

b) Données chiffrées à la date du 24/11/2011

	CND
1A. Crédits de l'exercice (budget initial + BR)	146 000 000
1B. Crédits de l'exercice (AELE)	0
2. Virements	0
<hr/>	
3. Crédits définitifs de l'exercice (1A+1B+2)	146 000 000
4. Exécution des crédits définitifs de l'exercice	138 764 099
<hr/>	
5. Crédits inutilisés/disponibles (3-4)	7 235 901
6. Besoins jusqu'à la fin de l'exercice	635 901
7. Prélèvement proposé	6 600 000
8. Pourcentage du prélèvement par rapport aux crédits de l'exercice (7/1A)	4,52%
9. Pourcentage des prélèvements cumulés en application de l'article 23 § 1 b et c du RF, calculé selon l'article 17 bis des modalités d'exécution par rapport aux crédits définitifs de l'exercice	n/a

c) Recettes provenant de recouvrement reportées (C5)

	CND
1. Crédits disponibles en début d'année	0
2. Crédits disponibles à la date du 24/11/2011	0
3. Taux d'exécution [(1-2)/1]	n/a

d) Justification détaillée du prélèvement

Voir les justifications globales.

II.L

a) Intitulé de la ligne

05 03 02 44 - Soutien spécifique (article 68) - Aides directes couplées

b) Données chiffrées à la date du 24/11/2011

	CND
1A. Crédits de l'exercice (budget initial + BR)	805 000 000
1B. Crédits de l'exercice (AELE)	0
2. Virements	-32 300 000
<hr/>	
3. Crédits définitifs de l'exercice (1A+1B+2)	772 700 000
4. Exécution des crédits définitifs de l'exercice	743 315 064
<hr/>	
5. Crédits inutilisés/disponibles (3-4)	29 384 936
6. Besoins jusqu'à la fin de l'exercice	4 684 936
7. Prélèvement proposé	24 700 000
8. Pourcentage du prélèvement par rapport aux crédits de l'exercice (7/1A)	3,07%
9. Pourcentage des prélèvements cumulés en application de l'article 23 § 1 b et c du RF, calculé selon l'article 17 bis des modalités d'exécution par rapport aux crédits définitifs de l'exercice	n/a

c) Recettes provenant de recouvrement reportées (C5)

	CND
1. Crédits disponibles en début d'année	0
2. Crédits disponibles à la date du 24/11/2011	0
3. Taux d'exécution [(1-2)/1]	n/a

d) Justification détaillée du prélèvement

Voir les justifications globales.

II.M

a) Intitulé de la ligne

05 04 01 14 - Développement rural financé par le FEOGA, section «Garantie» - Période de programmation 2000-2006

b) Données chiffrées à la date du 24/11/2011

	CND
1A. Crédits de l'exercice (budget initial + BR)	0
1B. Crédits de l'exercice (AELE)	0
2. Virements	0
<hr/>	
3. Crédits définitifs de l'exercice (1A+1B+2)	0
4. Exécution des crédits définitifs de l'exercice	-6 385 177
<hr/>	
5. Crédits inutilisés/disponibles (3-4)	6 385 177
6. Besoins jusqu'à la fin de l'exercice	385 177
7. Prélèvement proposé	6 000 000
8. Pourcentage du prélèvement par rapport aux crédits de l'exercice (7/1A)	0,00%
9. Pourcentage des prélèvements cumulés en application de l'article 23 § 1 b et c du RF, calculé selon l'article 17 bis des modalités d'exécution par rapport aux crédits définitifs de l'exercice	n/a

c) Recettes provenant de recouvrement reportées (C5)

	CND
1. Crédits disponibles en début d'année	0
2. Crédits disponibles à la date du 24/11/2011	0
3. Taux d'exécution [(1-2)/1]	n/a

d) Justification détaillée du prélèvement

Voir les justifications globales.